

### Appel à projets 2023

## **Soutien pour l'accueil et l'insertion d'étudiants en exil (programme AIMES)**

Appel à candidatures ouvert du 1er mai au 30 juin 2023 à minuit, heure de Paris

Le présent Appel à Projet est à destination des établissements de l'Enseignement Supérieur membres du MEnS, qui mettent en œuvre des actions visant l'accueil et l'insertion académique des étudiant.e.s en exil. Les projets devront avoir lieu entre septembre 2023 et septembre 2024.

Avant de remplir ce formulaire, vous devez consulter la présentation de l'appel à projets sur le site du Réseau MEnS [disponible ici](#).

- Vous ne pouvez compléter qu'un seul dossier de candidature.
- Les champs suivis d'un petit carré rouge (\*) doivent obligatoirement être remplis.
- **Une fois rempli, veuillez envoyer le formulaire, accompagné des pièces complémentaires requises à [aimes@reseau-mens.org](mailto:aimes@reseau-mens.org).**

Le formulaire de candidature doit être accompagné des pièces suivantes :

- Un budget prévisionnel
- Le bilan de l'année précédente, le cas échéant
- La maquette du DU Passerelle, le cas échéant

**Le formulaire de candidature comporte les parties suivantes :**

1. Informations sur la structure portant la formation – P. 2
2. Description du dispositif – P. 3
3. Accompagnement des étudiant.e.s et activités interculturelles – P. 6
4. Partenariats – P. 8
5. Budget – P. 8
6. Programme pédagogique – P. 9 – ***Ne pas remplir en cas d'habilitation obtenue ou en cours DU Passerelle***

## 1. Informations sur la structure portant la formation

❖ Nom du projet\* :

❖ Nom de l'établissement :\*

❖ Nom du représentant.e légal.e : \*

❖ Numéro SIRET : \*

❖ Département universitaire de rattachement de la formation : \*

❖ Adresse postale de l'établissement : \*

❖ Adresse de la formation si différente : \*

❖ Nom de la personne référente pour la présente candidature : \*

❖ Email : \*

## 2. Description du dispositif

- ❖ La formation est-elle habilitée ou en cours d’habilitation DU Passerelle ?\*

oui       non

- ❖ Niveau(x) CECRL acquis demandé à l’entrée en formation (si plusieurs niveaux, veuillez cocher tous les niveaux) :\*

Infra A1                       A2                       B2  
 A1                               B1                       C1

- ❖ Niveau(x) CECRL visé(s) à la sortie de la formation (si plusieurs niveaux, veuillez cocher tous les niveaux) : \*

A1                               B1                       C1  
 A2                               B2                       C2

- ❖ Conditions d’entrée à la formation - hors niveau CECRL (1000 caractères maximum) \*

- ❖ Volume horaire de la formation \*

- ❖ Modalité de la formation (semestrielle ou annuelle): \*       semestriel       annuel

- ❖ Capacité d’accueil de la formation (capacité annuelle pour un dispositif annuel OU capacité par semestre pour un dispositif semestriel)\*:

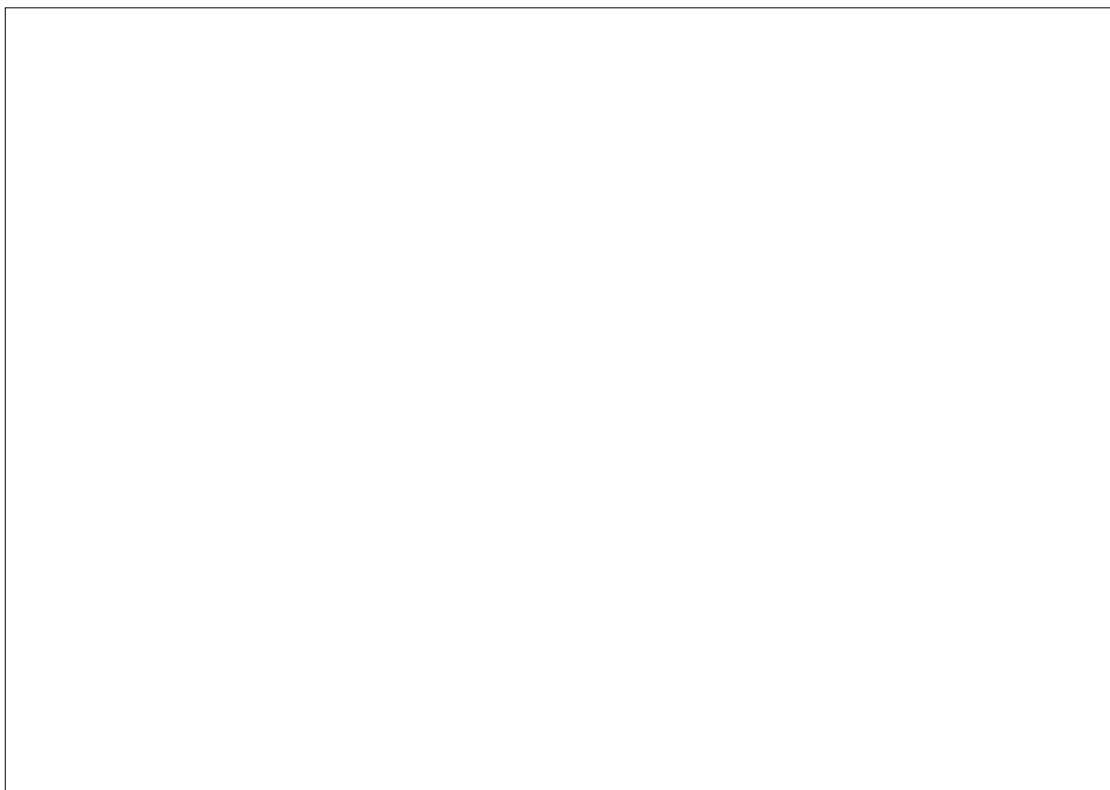
- ❖ S’agit-il de groupes dédiés d’étudiant.e.s exilé.e.s ou sont-il.elle.s mutualisé.e.s avec d’autres étudiant.e.s ?

- ❖ Quels sont les moyens humains mobilisés (équipe enseignante, administrative, responsables etc.)? (1000 caractères maximum)\*

- ❖ Description du dispositif (5000 caractères maximum)\*

- ❖ Comment identifiez-vous les étudiant.e.s (communication sur le programme auprès des candidat.e.s et/ou des partenaires, procédures de recrutement etc.)? (5000 caractères maximum)\*

*Appel à candidatures AIMES ouvert du 1er au 30 juin 2023 à minuit, heure de Paris*



### 3. Accompagnement des étudiant.e.s et activités interculturelles

- ❖ Quels sont les dispositifs d'accompagnement à l'insertion académique proposés dans la formation spécifiquement pour les étudiant.e.s exilé.e.s ? (1500 caractères maximum)\*

- ❖ D'autres accompagnements spécifiques sont-ils proposés en dehors des services communs de l'établissement (psychologiques, psychosocial, administratif) ? (1500 caractères maximum)\*

- ❖ Mettez-vous en place des sorties culturelles ou sportives, ou des programmes interculturels spécifiquement pour les étudiant.e.s exilé.e.s ? Pouvez-vous détailler ? (1500 caractères maximum)\*

- ❖ Collaborez-vous avec des associations étudiantes ou d'alumni ? (1500 caractères maximum)\*

❖ **Autres activités destinées aux étudiant.e.s exilé.e.s :**

#### 4. Partenariats

Avez-vous développé des partenariats avec des structures de votre territoire (associations, centres d'hébergement, collectivités, services déconcentrés, mission locale, Pôle Emploi etc.) ?  
Pouvez vous préciser ? (1500 caractères maximum)\*

#### 5. Budget

❖ Quel est le montant du budget total prévisionnel du projet ? \*

❖ Cofinancement sollicité à AIMES pour l'année 2023-2024 : \*

❖ Faites-vous partie du consortium d'AIMES+, cofinancé par le FAMI ? \*

oui       non

❖ Avez-vous reçu un financement du MEAE via Campus France pour l'accueil des étudiant.e.s déplacé.e.s d'Ukraine sur l'année universitaire 2022/2023 ? \*

oui       non

❖ Si oui, à quelle hauteur ?



## 6. Programme pédagogique

- ❖ Description du programme pédagogique (5000 caractères maximum) \*(sauf pour les établissements habilités ou en cours d’habilitation DU Passerelle)

- ❖ Intégrez-vous des cours de Français sur Objectif Universitaire (FOU)? \*(sauf pour les candidats habilités ou en cours d’habilitation DU Passerelle)

oui       non

- ❖ Pouvez-vous détailler? \*(sauf pour les candidats habilités ou en cours d’habilitation DU Passerelle)

❖ Le numérique est-il intégré dans les cours?\*(sauf pour les candidats habilités ou en cours d'habilitation DU Passerelle)  oui  non

❖ Pouvez-vous détailler?\*(sauf pour les candidats habilités ou en cours d'habilitation DU Passerelle)